

Ne vous privez point l'un de l'autre

Vaincre la froideur dans le mariage

~ 1 CORINTHIENS 7.1-7 ~

Catégorie #Famille, Pascal Denault, 10 janvier 2021

INTRODUCTION

- En préparant mon calendrier, j'avais ce verset qui me revenait depuis quelques temps...
- Célibataires restez à l'écoute
 - Pourriez être motivés à demeurer célibataires
 - Mais aussi à prier pour vos frères et sœurs mariés :

1 Corinthiens 7.26–28 ²⁶ Voici donc ce que j'estime bon, à cause des temps difficiles qui s'approchent: il est bon à un homme d'être ainsi. ²⁷ Es-tu lié à une femme, ne cherche pas à rompre ce lien; n'es-tu pas lié à une femme, ne cherche pas une femme. ²⁸ Si tu t'es marié, tu n'as point péché; et si la vierge s'est mariée, elle n'a point péché; mais ces personnes auront des tribulations dans la chair, et je voudrais vous les épargner.

- Difficile préparer sermon : *questions délicates, texte biblique difficile...*

LECTURE DU TEXTE ET PRIÈRE D'INTRODUCTION

1 Corinthiens 7.1–7 ¹ Pour ce qui concerne les choses au sujet desquelles vous m'avez écrit, je pense qu'il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme. ² Toutefois, pour éviter la débauche, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari. ³ Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari. ⁴ Ce n'est pas la femme qui dispose de son corps, c'est son mari. De même, ce n'est pas le mari qui dispose de son corps, c'est sa femme. ⁵ Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente en raison de votre manque de maîtrise. ⁶ Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. ⁷ Je voudrais que tous les hommes soient comme moi; mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.

A. LE PROBLÈME : *il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme – v.1*

- L'enjeu réside interprétation v.1...
- Texte litt. : « *Au sujet de ce dont vous avez écrit, il est bon pour l'homme de ne pas toucher de femme...* »
- Est-ce que Paul exprime sa pensée ou cite-t-il les Corinthiens?

PAUL EXPRIME SA PROPRE PENSÉE

- Plusieurs interprètes : Luther, Calvin, Hodge
- Plusieurs traductions : « Je pense [*absent du grec*] qu'il est bon pour l'homme... »
- Paul ferait promotion célibat = état supérieur au mariage... (*ne pas toucher = ne pas se marier*)
- Si cela s'harmonise avec certains accents de 1 Co 7, contredit l'idéal créationnel :

Genèse 2.18 L'Éternel Dieu dit: Il n'est pas bon que l'homme soit seul; je lui ferai une aide semblable à lui.

PAUL CITE LA PENSÉE DES CORINTHIENS

- La plupart des exégètes modernes (*mais pas nouveau, remonte même jusqu'à Origène*)
- Plusieurs traductions...

1 Corinthiens 7.1 (Semeur) J'en viens à présent aux problèmes que vous soulevez dans votre lettre : « C'est une excellente chose, dites-vous, qu'un homme se passe de femme. »

- À plusieurs reprises Paul citerait Corinthiens pour rectifier leur pensée...

1 Corinthiens 8.1 (Semeur) Passons au problème des viandes provenant d'animaux sacrifiés aux idoles. « Nous possédons tous la connaissance voulue, » dites-vous. C'est entendu, mais cette connaissance rend orgueilleux. L'amour, lui, fait grandir dans la foi.

1 Corinthiens 6.12 (Français Courant) Vous allez jusqu'à dire : « Tout m'est permis. » Oui, cependant tout ne vous est pas bon. Je pourrais dire : « Tout m'est permis », mais je ne vais pas me laisser asservir par quoi que ce soit.

- Dans quel sens Corinthiens affirmaient « *bon homme pas toucher...* » ?
 - Promotion utilité du célibat... (*un peu comme Paul*)
 - Contrepied des débauchés de Corinthe... (1 Co 5.1-5, 9-13, 6.9-11, 15-20)
 - Abstinance malsaine (*corps et sexualité intrins. impurs... vœux célibats = supériorité morale*)

Martin Luther (1483-1546) Ce "toucher de la femme" a été interprété de façon si étroite par certains qu'ils ne veulent même pas toucher les mains ou la peau d'une femme. À cet effet, ils ont adopté de nombreuses lois et règles afin de s'éloigner tellement des femmes qu'ils ne peuvent ni les voir ni les entendre, pensant ainsi promouvoir la chasteté de manière magistrale. Ce type de pensée est typique de ceux qui ont conçu et fondé des monastères et des couvents, ou qui ont pensé préserver la chasteté en éloignant les garçons des filles et les filles des garçons. Ce qui en a résulté et la façon dont ils ont fait de la place pour le diable en agissant ainsi seraient scandaleux à entendre et à raconter.

- Danger d'imposer loi humaine... Voir mauvais œil dons de Dieu...
- Peut-être ascétisme jusqu'à abstinance dans le mariage (*Origène*)

Jean Chrysostome (344-407) C'est pourquoi il dit : « Au sujet des choses dont vous m'avez écrit. » Car ils lui avaient demandé « s'il était juste ou non de s'abstenir de sa femme. »

- Ovide reflète mœurs conjugales gréco-romaine des classes nobles

Ovide (-43-18) Il ne peut y avoir de plaisir érotique (*amor*) entre mari et femme parce que c'est une relation de devoir. (Cité par A. Thiselton 1 Corinthians (NIGTC), p.494)

- Pertinence pour nous aujourd'hui?
 - N'avons peut-être pas cette théorie...
 - Mais sommes pris avec même pratique : *des époux qui ne se donnent pas ce qu'ils se doivent*


B. B. LA RÉPONSE DE L'APÔTRE

- Réponse apôtre en 4 points

1. LE MARIAGE EST UNE SAUVEGARDE – V.2

- Se priver *du mariage* ou *dans le mariage* n'est peut-être pas une si bonne idée...
- Le célibat n'est pas pour tous... Requiert certaine maîtrise de soi que tous n'ont pas...
- L'apôtre commence par présenter mariage comme sauvegarde

1 Corinthiens 7.2 Toutefois, pour éviter la débauche, que chacun ait sa femme, et que chaque femme ait son mari.

- Toutefois = au contraire (*renforce idée que v.1 n'exprime pas sa propre pensée*)
- Les débauches (*πορνείας*) comme il y en avait bcp à Corinthe (1 Co 5 ; 1 Co 6)
- Mariage pas une panacée, mais évite bien des débordements...
- Pas seulement domaine sexuel, mais sauvegarde générale (*mariage nous rend meilleur...*)
- Peut-être votre mariage pas sauvegarde... Vous a-t-il rendu amer? 2^e argument apôtre 

2. LES ÉPOUX ONT DES DEVOIRS L'UN ENVERS L'AUTRE – V.3

- Mariage sauvegarde dans mesure où s'investi (*sinon peut même devenir contraire : rendre pire*)
- Réussir mariage = pas magique, pas la chance, mais UNE QUESTION DE DEVOIR

1 Corinthiens 7.3 Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et que la femme agisse de même envers son mari.

- Notion devoir rendue par *ὀφειλή* = *dette, ce qui est dû, obligation, devoir*
 - Certains sont heureux Bible présente les choses ainsi (*sous l'angle du devoir*)
 - Si ne comptez que sur rappel à l'autre son devoir pour réussir, bien parti pour échec
- Avons en tête « *sexualité* » lorsqu'on parle « *devoir conjugal* »
- Cela n'est pas exclu et est même visé par Paul...
- Mais pour s'y rendre, il y a une autre partie du devoir conjugal qu'il faut remplir...

- Sexualité fonctionne un peu comme un moyen de grâce du mariage...
 - Sexualité = thermomètre de l'état de la relation (*j'exclus âge avancé, maladie, etc.*)
 - L'intimité = complexe et fragile... Bâter confiance et amour réciproque
 - La cerise sur le sundae... Y a-t-il un gâteau pour faire tenir ? (*dette des époux*)
- Déférence... Affection... Entraide... Support...

- Mon frère : *ta femme ne te respecte pas... ne répond pas besoins... ne te rend pas dû... ?*
 - Que donnes-tu à ta femme ?
 - Es-tu aigri contre elle ? Négligeant envers elle ? (Col 3.19 ; 1 Pi 3.7)
 - Peut-on observer que tu es à Christ par ta manière de l'aimer et la chérir?
- Ma sœur : *ton mari est égocentrique... n'est pas la moitié de l'homme que tu espérais... néglige ses devoirs...?*
 - Peux-tu dire que tu as été à la hauteur de ce Parole exige de toi ?
 - As-tu commencé le mépriser ? Vouloir secrètement lui faire regretter ses manquements ?
 - Peut-on observer que tu es à Christ par ta manière de l'aimer et l'honorer?
- Meilleure façon d'être aimé = aimer...

Éphésiens 5.28 C'est ainsi que le mari doit aimer sa femme comme son propre corps. Celui qui aime sa femme s'aime lui-même.

- Sinon retourné vers soi-même... ↩

3. DANS LE MARIAGE ON NE S'APPARTIENT PLUS À SOI-MÊME – V.4

- Mariage voulu par Dieu pour nous décentrer de nous-mêmes...

1 Corinthiens 7.4 Ce n'est pas la femme qui dispose de son corps, c'est son mari. De même, ce n'est pas le mari qui dispose de son corps, c'est sa femme.

- Litt. : « *pas la femme/mari qui a autorité sur propre corps* » (verbe ἐξουσιάζω = euphémisme)
- Sexualité mariage chrétien = altruiste... (*sinon frustration*)

Douglas Moo (2018) Les chrétiens mariés ne suivent pas le principe d'autodétermination et d'autosatisfaction, car ils n'ont pas une autorité absolue sur leur propre corps (contrairement aux personnes qui pratiquent l'immoralité sexuelle et qui ne cherchent que leur propre satisfaction). *NIV Biblical Theology Study Bible*

- Sexualité repliée sur soi = symptôme problème plus profond (*éloignement... égocentrisme...*)
- Verset 4 = doctrine mariage... Verset 5 = mise en pratique concrète ↩

4. IL NE FAUT PAS SE PRIVÉ L'UN DE L'AUTRE SAUF EXCEPTION – V.5

1 Corinthiens 7.5 Ne vous privez point l'un de l'autre, si ce n'est d'un commun accord pour un temps, afin de vaquer à la prière; puis retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente en raison de votre manque de maîtrise.

- Plusieurs raisons pkoï certains se privaient... *Ascétisme... Séparations (v.10-11)... Négligence...*
- Trois remarques :
- NE VOUS PRIVEZ POINT L'UN DE L'AUTRE
 - La Bible est pratique et directe
 - Plus facile à dire qu'à faire... Ce commandement oblige à travailler pr se rapprocher...
 - Si intimité déficiente : vous ne devez pas ignorer ce problème
 - Priver (ἀποστερέω) = voler... BDAG : « *faire subir des pertes à une autre personne en lui enlevant par des moyens illicites, voler, spolier, dépouiller, frauder* »

Anthony Thiselton (2000) Le verbe ἀποστερέω, voler, escroquer, priver, dénote un comportement illicite de vol et est utilisé dans Marc 10.19 « tu ne déroberas point » et dans 1 Co 6.7 à la voix passive « se laisser dépouiller » [...] Plusieurs auteurs comprennent la négation μή avec le présent μή ἀποστερεῖτε comme ayant la force habituelle de l'aoriste dans une interdiction, c'est-à-dire, « Cessez de vous priver l'un de l'autre. » Un nombre important de Corinthiens affirmaient déjà que les priorités spirituelles supplantent l'intimité physique...

- Si c'est ce que vous faites, vous devez également cesser !

- SI CE N'EST D'UN COMMUN ACCORD POUR UN TEMPS...
 - Il y a une place pour abstinence ou éloignement temporaire couple
 - Cela ne se décide pas seul, mais d'une même voix (σύμφωνος)
 - Cela doit être temporaire (*la norme mariage = proximité*)
 - Cela doit être pour une bonne raison (*temps dédié à la prière et au jeûne...*)

Bible Annotée (1983) Il faut entendre ces temps solennels que la primitive Église mettait à part pour des exercices religieux, et pendant lesquels les chrétiens renonçaient à toute jouissance des sens, même à la nourriture, afin que l'homme tout entier pût se livrer, sans distraction, à des prières et à des méditations prolongées.

- Peut-être aussi éloignement en vue restauration mariage
- ATTENTION ! LE MALIN ESSAIERA DE VOUS TENTER
 - « *retournez ensemble, de peur que Satan ne vous tente en raison de votre manque de maîtrise.* »
 - Mode fonctionnement par défaut : pas la *privation*, mais la *consommation*
 - Nous sommes faibles, Satan est fort et mariage déficient = occasion chute...
 - Infidélité... Mais « *manque de maîtrise* » (ἀκρασία) = Intempérance générale (Mt 23.25)
 - Autrement dit : manques dans mariage rarement compensés par vertu, mais vices...
 - Un mariage heureux = meilleure sauvegarde (Conseil #1)

C. CONCLUSION : *glorifier Dieu dans l'état où l'on se trouve – v.6-7*

1 Corinthiens 7.6-7 ⁶ Je dis cela par condescendance, je n'en fais pas un ordre. ⁷ Je voudrais que tous les hommes soient comme moi; mais chacun tient de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre d'une autre.

- À quoi réfère la concession du v.6?
 - Plusieurs options... (*pas le temps de développer*)
 - Retiens deux possibilités : (1) *réfère qqch qui précède v.6...* (2) *réfère qqch qui suit v.6...*
- CE QUI PRÉCÈDE : LE MARIAGE (v.2)
 - Paul s'adresserait ici aux célibataires qui réfléchissent se marier ou non...
 - Après avoir rappelé obligations mariage (v.2-5)
 - Il leur dit : pas une obligation de se marier... (*v.2 n'est pas commandement absolu*)
 - Poursuit en montrant avantages du célibat
- CE QUI SUIT : LE CÉLIBAT (v.7)
 - La concession (v.6) anticipe ce qu'il va dire (v.7) « *Je voudrais tous comme moi...* »
 - Paul voulait-il que tous célibataires? Non, mais que tous aient contentement...
 - Cependant, il ne veut pas accabler célibataires en leur interdisant mariage (v.6)
- À la fin ce qui importe = glorifier Dieu dans notre situation...

1 Corinthiens 7.35 Je dis cela dans votre intérêt; ce n'est pas pour vous prendre au piège, c'est pour vous porter à ce qui est bienséant et propre à vous attacher au Seigneur sans distraction.

1 Corinthiens 13.1-7

QUESTIONS ET NOTES DE COMPRÉHENSION

Ne vous privez point l'un de l'autre – 1 Corinthiens 7.1-7

Voici quelques questions de compréhension pour aider votre réflexion et prise de notes. Notez les idées, les versets et les vérités qui vous touchent et vous aident à comprendre en suivant les principaux points du message.

1. Quel est l'enjeu d'interprétation du verset 1?

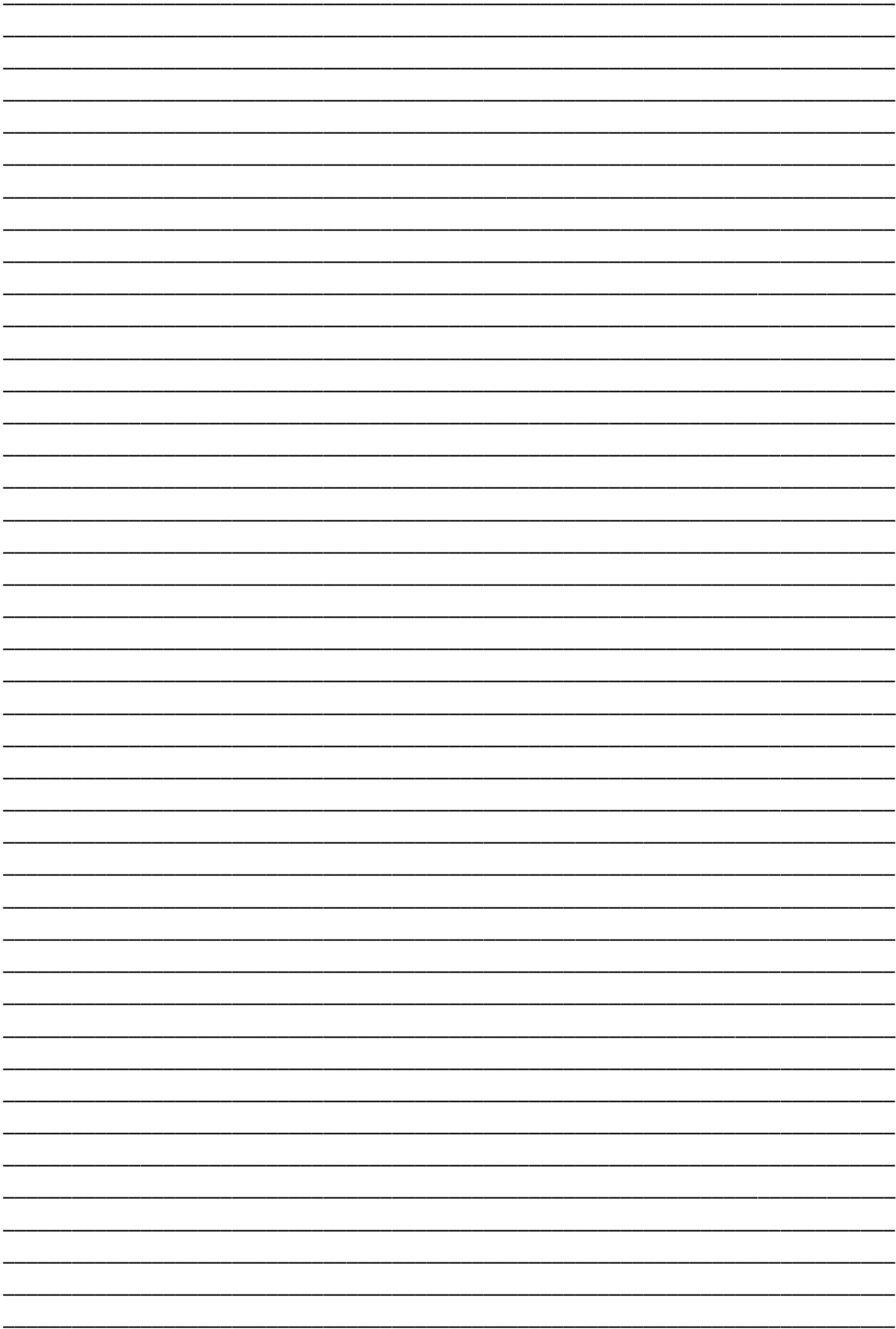
2. Quelle était la vision de certains corinthiens face au mariage?

3. En quoi le mariage est-il une sauvegarde?

4. En quoi consiste le devoir des époux?

5. Quels sont les enseignements concrets du verset 5?

6. En quoi consiste la concession du verset 6?



Notes d'étude et de lecture

REMARQUES

▪ Toucher (ἅπτω)

BDAG to touch intimately, have sexual contact, of intercourse w. a woman (Pla., Leg. 8, 840a; Aristot., Pol. 7, 14, 12 [1335b]; Plut., Alex. 676 [21, 9]; M. Ant. 1, 17, 13; Jos., Ant. 1, 163; Gen 20:6; Pr 6:29) γυναικὸς μὴ ἅ. 1 Cor 7:1 (ἅπτεσθαι w. gen. of 'touching' a woman in general: Vi. Aesopi G103). [...] **to cause illumination or burning to take place, light, kindle**

DBL ἅπτομαι (haptomai), ἅπτω (haptō): vb.; ≡ DBLHebr 5595; Str 680 & 681—1. LN 14.65 **start a fire** (Ac 28:2+); 2. LN 18.6 (dep.) hold on to, seize, grasp (Jn 20:17); 3. LN 24.73 (dep.) touch, with relatively firm contact (Mk 7:33; Lk 7:14); 4. LN 20.16 (dep.) harm (1Jn 5:18); 5. LN 34.70 (dep.) γυναικὸς ἅπτομαι (gynaikos haptomai), marry, formally, touch a woman (1Co 7:1+)

▪ Ce qu'il lui doit (ὀφειλή)

LTW ὀφειλή (opheilē). n. fem. **debt**. What is owed to another.

This noun is related to ὀφείλω (*opheilo*, "to owe") and refers to what is owed, either in a literal debt or in a broader obligation. It is used of a literal debt in the parable of the unforgiving slave: The master forgave his slave a very large debt (*opheilē*; Matt 18:32), but that slave refused to forgive a much smaller debt. In Romans 13:7, Paul exhorts his readers to pay to everyone what is owed (*opheilē*) to them and gives four examples of things owed, both monetary and abstract: taxes, monetary tribute, respect, or honor.

▪ Corps (σῶμα)

BDAG The body as the seat of sexual function Ro 4:19; 1 Cor 7:4ab (rights over the σῶμα of one's spouse as Artem. 1, 44 p. 42, 14f; Iren. 1, 13, 3

LTW This word denotes the whole person with reference to their physicality (Mark 5:29).

▪ Privez (ἀποστερέω)

BDAG to cause another to suffer loss by taking away through illicit means, rob, steal, despoil, defraud... to prevent someone from having the benefit of someth., deprive, fig. ext. of 1: μὴ ἀποστερεῖτε ἀλλήλους do not deprive each other of marital rights 1 Cor 7:5

- Commun accord = σύμφωνος → σύμ + φωνος (même voix)
- Manque de maîtrise (ἀκρασία)... pas seulement sexuel... comme l'intempérance des scribes et pharisiens (Mt 23.25)

COMMENTAIRES BIBLIQUES

NIV STUDY BIBLE

▪ Ce que les Corinthiens croyaient

Since some Corinthian Christians argued for sexual abstinence, Paul addresses marriage and celibacy. [...] Besides oral information (1:10–11), Paul had received written communication from some Corinthian believers about problems in the church (8:1; 12:1; 16:1). **“It is good for a man not to have sexual relations with a woman.”** A motto of some Corinthian believers, not Paul's conviction.

▪ La sexualité dans le mariage chrétien doit être altruiste

Married Christians do not follow the principle of self-determination and self-gratification, because they do not have exclusive authority over their own bodies (unlike people engaging in sexual immorality, who seek only their own satisfaction).

▪ Le verset 6 concernerait l'exhortation à propos de l'abstinence passagère

Married Christian couples do not *have* to refrain from intercourse in order to pray. Paul formulates a concession, not a command.

WIERSBE

- Paul répond à une question spécifique et ne donne pas une présentation exhaustive du mariage chrétien

En étudiant 1 Corinthiens 7, souvenons-nous que Paul répond à des questions précises. Il n'énonce pas une « théologie complète du mariage » en un chapitre. Il est aussi nécessaire d'examiner ce que la Bible entière dit sur ce sujet important.

- La réponse de Paul à la question des Corinthiens

Apparemment, une des questions posées par l'église était celle-ci : « Le célibat est-il plus spirituel que le mariage ? » Paul répond qu'il est bon pour un homme ou une femme d'avoir le don du célibat, mais le célibat en soi n'est pas meilleur que le mariage, ni la meilleure situation pour tous.

- Se priver c'est se voler

Se refuser l'un à l'autre revient à commettre un vol (voir 1 Thessaloniens 4.6) et c'est inviter Satan à inciter les partenaires à chercher leur satisfaction ailleurs.

- L'abstinence doit être temporaire

Le mari et la femme peuvent s'abstenir pour se consacrer entièrement à la prière et au jeûne (7.5), mais ils ne doivent pas utiliser cela comme un prétexte pour une séparation prolongée.

CHRYSOSTOME

- Il était question d'abstinence même dans le mariage

Wherefore he says, "Now concerning the things whereof ye wrote unto me." For they had written to him, "Whether it was right to abstain from one's wife, or not?"

- Devant la tentation, il faut se rappeler que notre corps ne nous appartient plus

When therefore thou seest an harlot tempting thee, say, "My body is not mine, but my wife's." The same also let the woman say to those who would undermine her chastity, "My body is not mine, but my husband's."

- Ici il met l'homme et la femme sur un pied d'égalité...

Elsewhere I grant He gives to the husband abundant precedence, both in the New Testament, and the Old saying, (ἡ ἀποστοροφὴ σου, LXX. Gen. 3:16.) "Thy turning shall be towards thy husband, and he shall rule over thee." Paul doth so too by making a distinction thus, and writing, (Ephes. 5:25, 33) "Husbands, love your wives; and let the wife see that she reverence her husband." But in this place we hear no more of greater and less, but it is one and the same right.

THISLTON (NIGTC)

- Origène sur l'erreur des Corinthiens

In the third century Origen argued that the slogan reflected confusion or discord (ἀκαταστασία) in the Corinthian church initiated by those who argued that ascetic abstinence was "a good thing" (καλόν).⁵² Origen provides a convincing scenario of the Corinthian ascetic (probably "spiritual") spokesperson: "You are not abusing her, you say, but claiming that you can be chaste and live more purely. But look how your poor wife is being destroyed as a result, because she is unable to endure your 'purity.' You should sleep with your wife, not for your sake but for hers."⁵³ Paul is concerned that any abstinence should be a mutual decision and only for a short time (7:5).⁵⁴

- Ovide, poète romain, sur l'abstinence entre époux

⁵² Origen, *1 Cor, Fragment 33*, in *JTS* 9 (1908): 500–501.

⁵³ *Ibid.*, 501.

⁵⁴ Cf. Yarbrough, *Not like the Gentiles*, 97.

Ovid the Latin poet believed that “there could be no erotic pleasure (*amor*) between husband and wife because it was a relationship of duty.”⁵⁵

▪ Il ne s’agit pas d’une théologie complète du mariage

we must not neglect Schrage’s circumstantial warning that “we must first avoid the misconception that 1 Corinthians 7 provides something like a complete Pauline teaching concerning marriage.”⁵⁸

▪ Sa traduction/interprétation du texte:

(1) Now for the matters about which you wrote: “It is a good thing for a man not to have physical intimacy with a woman.” (2) On the contrary, on account of cases of irregular physical intimacy, let each man hold to his own wife, and let each woman hold to her own husband. (3, 4) Let the husband give to his wife what is due to her, and similarly the wife what is due to her husband. The wife does not have exclusive rights over her own body but the husband: similarly also the husband does not have exclusive rights over his own body but the wife. (5) Stop depriving each other of what is due in marriage, except perhaps by mutual agreement for a specific span of time, that you may find unhurried time for prayer, and then come back together again. The goal would be nullified if Satan went on putting you through trials beyond your self-control. (6) I say this by way of concession, not as a command. (7) To be sure, I should like everybody to be as I myself am too. But each person has his or her own gift freely bestowed from God: one person, this kind; another, that kind.

- Quelques arguments pour affirmer que le v.1b = citation des Corinthiens
 - the structural similarity with the undoubted quotations in 8:1
 - the slogan can neither be Paul’s, nor even a Corinthian slogan with which Paul agrees; but only a slogan from Corinth with which he will express serious disagreement and which he will accept only with very important modifications and qualifications for given situations.
 - Paul’s continuity in this chapter with the OT, as it stands 7:1b would contradict what Paul would regard as a divine ordinance: “It is *not* good for the man to be alone” (Gen 2:18).⁸⁴
 - This view is no novel insight of modern scholars, but goes back as early as Origen.
- Le point de vue de Calvin

Calvin believed that Paul “teaches first that it would be ‘good’ if every man kept away from a woman, provided that he has the power to do so. In the second place he modifies this...”⁸⁹

▪ Toucher femme = euphémisme

In the middle voice ἄπτεσθαι with the genitive means *to touch* or *to take hold of*, but it occurs widely in Greek literature as a euphemism for *to have sexual intercourse with*, or **to have physical intimacy with** (here followed by γυναικός).⁹³ In order to leave open the vexed question of whether the point at issue concerns the beginnings of

⁵⁵ Ward, “Musonius and Paul on Marriage,” 285; Ovid, *Ars Amatoriae* 2.585–86; cf. 2.685.

⁵⁸ Schrage, *Ethics of the NT*, 226.

⁸⁴ Kistemaker, *1 Cor*, 209.

⁸⁹ Mitchell, *Paul and the Rhetoric of Reconciliation*, 235–36; cf. 122–23; and Blomberg, *1 Cor*, 133.

⁹³ For example, Plato, *Leges* 8.840A; Plutarch (c. AD 50–120), *Anthony* 1.17.13; *Alexander* 21.9; Josephus (c. AD 37–97), *Antiquities* 1.163; cf. R. Grob, *NIDNTT*, 3:859–61; BAGD, 102–3.

Grosheide refers the term to marriage, as a figurative use of the term; but Hurd argues against this (in addition to supplying lexicographical evidence).

such a relationship, i.e., marriage (Grosheide), or a relationship of physical intimacy within an existing marriage (Hurd), or any intimacy without specification, we translate *γυναικός* as **with a woman** (with REB, NRSV, NJB, and most English VSS), but in theory the Greek could mean *with his wife*.

▪ V.2 introduit par un contraste

If, as we have argued, v. 1b is best understood as a quotation from Corinth with which Paul does not wholly agree, the adversative particle *δέ* needs to be rendered with due force, such as **On the contrary**.

▪ Les commandements qui sont donnés

The net effect is a double imperative, **let him hold to his own wife, let her hold to her own husband**, as against the **cases of irregular physical intimacy**. Here *πορνείας* has more to do with semantic and moral *contrast* than with issues of *causation* in relation to the holiness of the Christian community. [...] The present imperative *ἀποδιδότω* continues the imperatival structure of v. 2, corroborating that these are jussives, not merely permissive third singular imperatives. The present may imply that the ascetics were not in the majority at Corinth: the believers are to continue the established practice (rather than to return to it, as aorist would imply). On the other hand, the present may simply denote a habitual practice.

▪ Paradoxe du verset 4

Bengel calls attention to the “paradox” of calling something “one’s own” (*ἑαυτοῦ ... ἴδιον*) if one cannot do what one likes with it.¹¹⁶

▪ Se priver = se dérober... l’usage de l’impératif

The verb *ἀποστερέω*, *to rob, to defraud, to deprive*, denotes illegal theft and is used in Mark 10:19 in *do not steal*, and in 1 Cor 6:7 in the passive voice for *being defrauded*.¹²³ [...] Several writers (in spite of more recent work on aspect but still in harmony with the context) understand the negated *μή* with the present (as against the aorist) imperative *μή ἀποστερεῖτε* to have the customary force of this tense in a prohibition, i.e., Stop depriving each other.¹²⁶ A significant number at Corinth were already claiming that spiritual priorities took precedence over physical intimacy...

▪ Sexualité, mais également support mutuel, assistance, intimité...

Although the context makes it clear that physical intimacy is the primary issue, mutual support and companionship cannot be excluded.¹²⁵

▪ Avoir du temps pour vaquer...

The general meaning of *σχολάζω* apart from specific contexts is straightforward. It means *to have time* or *to have leisure*; with the dative it means *to have time for someone or something*. In contrast to businesspeople, craftsmen, and

¹¹⁶ Bengel, *Gnomon*, 628: “Hoc cum” potestam non habet elegans facit paradoxon. Jus utrinque est aequale.” Collins uses the phrase “physical autonomy” (*First Cor*, 255), which is not without certain difficulties. Does Paul ever promote “autonomy”? His appeal to “equality” and “mutuality” (255–56) is happier.

¹²³ BAGD, 99.

¹²⁶ Robertson and Plummer, *First Epistle*, 134: “cease to defraud”; and Fee, *First Epistle*, 281. Fee contends that otherwise Paul would have used a different word. In spite of the force of many (but not all) claims in S. E. Porter, *Verbal Aspect in the Greek of the NT with Reference to Tense and Mood*, and B. M. Fanning, *Verbal Aspect in the NT* (both cited above), here the context seems to suggest that the negation applies to a process already begun, even if we acknowledge the place of “viewpoint.”

¹²⁵ Cf. Wolff, *Der erste Brief*, 135; and Collins, *First Cor*, 255.

slaves with designated tasks, a scholar had time for his or her studies. [...] The use of time is coupled with centers of attention, or what nowadays some call “quality time.” Paul perhaps says that if one has excluded certain things both from one’s timetable and from one’s mind (for a season) one **may find unhurried time** (aorist subjunctive *σχολάσητε*) in the sense of quality and duration **for prayer**.

▪ **Prolonger inutilement c’est s’exposer à la tentation**

At all events, if the *καιρός* in which the couple cease intimacy is too prolonged, Satan will cash in on it to transform a time of prayer into one of negative trials or harmful fantasy.

▪ **Les 5 possibilités pour interpréter la concession du v.6:**

- (i) that it refers to the whole of vv. 2–5;
- (ii) that it alludes to v. 2;
- (iii) that it concerns the intimacy of v. 5a or the whole of v. 5;
- (iv) that it directly applies to the clause of hesitancy which ends v. 5, from *εἰ μὴτι ἄν* only; and
- (v) that *τοῦτο* points forward to what follows.

▪ **Argument en faveur de l’option IV**

Witherington, Wolff, Schrage, and many others refer the **concession** to the clause at the end of v. 5 only: the couple may abstain from intimacy for a specific time if both of them find this helpful, but this is purely their own decision, and Paul lays down no rule or **command** about this matter.¹⁴⁷ This interpretation is entirely convincing (*pave* Winter) and leaves no apparent linguistic or exegetical difficulty. This explanation also coheres with Paul’s affirmation of a full marriage relationship, against the Roman background in which marriages were often mere instruments of convenience, and could be annulled simply with the words *tuas res tibi habeto* (“take your things and go”).¹⁴⁸ Against such a background, Weiss sees apostolic injunctions, which Witherington convincingly perceives as about mutuality and reciprocal dues. In *this* context, the concession applies only to the special circumstances of v. 5b.

▪ **Le v. 7 ne contraste pas entre mariés et célibataires, mais entre mariés sans maîtrise de soi et mariés avec maîtrise de soi.**

Deming argues that “the contrast Paul draws in 7:7 is not one between incontinent married Christians, on one side, and continent unmarried Christians on the other, but between those married Christians who are able to forgo sexual relations and those who are not. This is clearly his concern in 7:4–6, at least.”¹⁵⁶

▪ **Le don auquel Paul fait référence au v.7**

In modern post-Freudian terms we might say that Paul’s *χάρισμα* lay in his capacity to sublimate his sexual drives (rather than in one direction merely repressing them, or in the other direction gratifying them) with the result that his creative energy is poured forth into the work of the gospel at every level of consciousness to great effect, and with no desire for something further (Phil 4:11).

▪ **L’idée est de réussir son état avec gratitude, qu’on soit marié ou célibataire**

it is exegetically reasonable for Luther to comment on this verse: “Marriage is just as much a gift of God, St. Paul says here, as chastity is.”¹⁵⁷ Yet the parallel is not celibacy versus marriage, but the gift of a positive

¹⁴⁷ See Fee, *First Epistle*, 281; Kistemaker, *1 Cor*, 214; Weiss, *Der erste Korintherbrief*, 175; Schrage, *Der erste Brief*, 2:71–72, including nn. 112–15; Witherington, *Women in the Earliest Churches*, 29; Hays, *First Cor*, 117; Wolff, *Der erste Brief*, 137; Yarbrough, *Not like the Gentiles*, 98–100.

¹⁴⁸ Witherington, *Conflict and Community*, 171.

¹⁵⁶ Deming, *Paul on Marriage*, 128.

¹⁵⁷ Luther, *Works*, vol. 28 (American ed., St. Louis: Concordia, 1973), 16 (WA, 12:104). K. Niederwimmer, *Askese und Mysterium: Über Ehe* (Göttingen: Vandenhoeck & Ruprecht, 1975),

attitude which makes the most of the freedoms of celibacy without frustration, and the positive attitude which caringly provides the responsibilities, intimacies, love, and “dues” of marriage while equally living out the gospel. Either state offers rewards or frustrations, depending on varied attitudes, varied situations, and varied gifts.

▪ La préférence de Paul

Each lifestyle is “good” in the right context and with the right attitude. However, Paul does not hide his own entirely personal preferences based on his own χάρισμα. Not only is he content with celibacy; for him it is preferable: so much so that he **would like everyone** (πάντας ἀνθρώπους) to share his own personal attitude.

LA BIBLE ANNOTÉE

▪ Sainteté par abstinence

il paraît que, d’un autre côté, une partie des membres de l’Église cherchaient un degré supérieur de sainteté dans l’abstention des relations conjugales.

▪ Paul présenterait la supériorité du célibat par rapport au mariage et non l’idée que le mariage soit mauvais

S’il posait ici un *principe* général, il serait en contradiction directe avec une parole divine : *Il n’est pas bon que l’homme soit seul* (Genèse 2.18).

▪ Le devoir réciproque des époux

Le texte reçu porte ici : « la bienveillance due » ; une autre leçon plus sûre dit : *le devoir*, et ce mot est expliqué par 1 Corinthiens 7.5.

▪ Abstinence pendant les temps de prière et de jeûne de l’Église

il faut entendre ces temps solennels que la primitive Église mettait à part pour des exercices religieux, et pendant lesquels les chrétiens renonçaient à toute jouissance des sens, même à la nourriture, afin que l’homme tout entier pût se livrer, sans distraction, à des prières et à des méditations prolongées.

▪ La concession du verset 6

Ces mots : *je dis ceci*, se rapportent, non à tout ce qui précède sur le mariage, mais exclusivement à 1 Corinthiens 7.5. Il le dit par *condescendance* pour la faiblesse humaine (Ostervald traduit ce mot par celui de *conseil*, qui est inexact, Martin, par celui de *permission*, qui est littéral), et non comme un *commandement*.

▪ Le célibat n’est pas pour tous

L’apôtre ne fait qu’indiquer ici, comme 1 Corinthiens 7.1, 8, le sujet qu’il développera 1 Corinthiens 7.25 et suivants, 7.38 et suivants. Il sait, par son expérience et par l’expérience opposée de ses frères mariés, que, dans les circonstances où se trouvait alors l’Église, le renoncement aux bénédictions de la famille était avantageux : il le considère comme un *don* (*charisma*) qu’il souhaite à ses frères ; mais ce don de la nature, devenu don de la grâce dans le chrétien qui en fait l’usage que Paul en faisait, doit réellement exister pour qu’on puisse le mettre en pratique, sans quoi l’on ne trouverait qu’un piège où l’on cherchait un secours, et ici encore la liberté chrétienne conserve tous ses droits.

CHARLES HODGE

▪ Paul recommanderait positivement de ne pas se marier si possible

Paul says, **It is good for a man not to marry**. The word **good** here means expedient, profitable, as it does frequently elsewhere (for example, in Matthew 17:4 and 18:8–9). The apostle does not mean to teach either that marriage is morally an evil as compared with celibacy, or that as a general rule it is inexpedient

▪ L’idée de la supériorité du célibat menait à l’éloignement des époux

6, argues that “*Marriage for Paul is no grace, rather, a sign for lack of grace ... the lack of ἐγκάτεια.*” But this is to misread 7:1–7.

The idea that marriage was a less holy state than celibacy naturally led to the conclusion that married people ought to separate, and it soon came to be regarded as evidence of great spirituality when such separation was final.

- Paul ne préconise pas l'idée médiévale de la vie monastique

Nothing can be more foreign to the mind of the apostle than the spirit that filled the monasteries and convents of the medieval church.

- La permission du verset 6 ne peut pas s'appliquer de manière générale à ce qui précède car la conjugalité des époux n'est pas une permission, mais un commandement

It was not something permitted but commanded that husbands and wives should live together.

- La concession du verset 6 référerait au mariage en général:

The most natural reference is to verse 2 and to what follows. His saying, "Let every man have his own wife and every woman her own husband, and let them remember their mutual obligations" was permissive and not commanded. Marriage, in other words, is permitted, not commanded, for **I wish that all men were as I am**.

LUTHER

- Les vœux de célibats ne doivent pas être honorés

From this it follows that nobody can vow to be chaste, nor should he keep such a vow but rather break it if he finds or feels that he does not have that precious quality but is inclined to fornication; for such a vow is really made contrary to God's command. But one cannot vow anything against God's command, and even if the vow were made, still he is condemned who keeps it.

- Toucher une femme = euphémisme... Chasteté malsaine tourne souvent mal...

This touching of a woman has been interpreted so narrowly by some that they do not even want to touch the hands or the skin of a woman. For this purpose they have made many laws and regulations in order to keep themselves so far removed from women that they could neither see nor hear them, thinking that by so doing they had promoted chastity in a masterly fashion. This kind of thinking is typical of those who conceived of and founded monasteries and nunneries, or thought to preserve chastity by keeping the boys away from the girls and the girls from the boys. How this turned out and how they made room for the devil in so doing—this would be awful to hear and tell.

- L'abstinence est un don avant d'être une discipline

Such poor blinded people thought chastity could be put into people from without, whereas it is a gift from heaven and must come from within. Although it is true that there is attraction and temptation wherever men and women are together, the matter is not helped by separating them.

- L'avantage du célibat est temporel et non éternel

"It is well for a man not to touch a woman," namely, what is well here is not to be thought of as virtue before God, as though a celibate were better in the sight of God than a married man, as the text has also been interpreted so far by St. Jerome.¹ Such an effect belongs only to faith and not to works. Rather these words speak of the temporal security and rest that a celibate has in this life as compared with a married man.

CLÉMENT D'ALEXANDRIE

- Le mariage chez les grecs

Plato ranks marriage among outward good things, providing for the perpetuity of our race, and handing down as a torch a certain perpetuity to children's children. Democritus repudiates marriage and the procreation of children, on account of the many annoyances thence arising, and abstractions from more necessary things. Epicurus agrees, and those who place good in pleasure, and in the absence of trouble and pain. According to the opinion of the Stoics, marriage and the rearing of children are a thing indifferent; and according to the Peripatetics, a good. In a word, these, following out their dogmas in words, became enslaved to pleasures; some using concubines, some mistresses, and the most youths. (Clement of Alexandria. « The Stromata, or

¹ Jerome, *Adversus Iovinianum*, I, 3 ff., *Patrologia, Series Latina*, XXIII, 213 ff.

Miscellanies ». In *Fathers of the Second Century: Hermas, Tatian, Athenagoras, Theophilus, and Clement of Alexandria (Entire)*, édité par Alexander Roberts, James Donaldson, et A. Cleveland Coxe, Vol. 2. The Ante-Nicene Fathers. Buffalo, NY: Christian Literature Company, 1885.)

RÉSUMÉ

DIFFUSION INTERNET

YouTube: <https://youtu.be/ORVda8hJx2I>

Héraut: <https://www.unherautdansle.net/sermon-2021-01-24/>

TITRE : Ne vous privez point l'un de l'autre – Vaincre la froideur dans le mariage –
1 Co 7.1-7

DESCRIPTION : Le mariage est une institution merveilleuse que Dieu a donnée à l'homme et à la femme... cependant ce n'est pas toujours un conte de fées. Dans ce texte de l'Écriture, l'apôtre Paul aborde de front les problèmes conjugaux qui existaient dans l'Église de Corinthe en raison à la fois de la rémanence du péché, mais aussi des conceptions erronées qui existaient dans cette Église au sujet du mariage et de la sexualité. Avec beaucoup de simplicité, l'apôtre rappelle les devoirs réciproques des époux pour s'épanouir et glorifier Dieu.

PLAN

A. Le problème : *il est bon pour l'homme de ne point toucher de femme – v.1*

B. La réponse de l'apôtre

- *Le mariage est une sauvegarde – v.2*

- *Les époux ont des devoirs l'un envers l'autre – v.3*

- *Dans le mariage on ne s'appartient plus à soi-même – v.4*

- *Il ne faut pas se priver l'un de l'autre sauf exception – v.5*

C. Conclusion : *glorifier Dieu dans l'état où l'on se trouve – v.6-7*

QUESTIONS

1. Quel est l'enjeu d'interprétation du verset 1?
2. Quelle était la vision de certains corinthiens face au mariage?
3. En quoi le mariage est-il une sauvegarde?
4. En quoi consiste le devoir des époux?
5. Quels sont les enseignements concrets du verset 5?
6. En quoi consiste la concession du verset 6?